

De : Hubert Danielle
Envoyé : jeudi 1 mai 2014 09:01
À : 'Vie Féminine - Secrétariat de direction'
Objet : RE: 14 priorités pour 2014

Madame la Présidente,
Chère Madame BACHIR,

Votre courriel du 27 mars dernier a retenu toute mon attention.

Permettez-nous, tout d'abord, au nom du cdH, de vous **adresser nos plus vives félicitations pour le titre de commandeur de l'Ordre de la Couronne** que vous venez de recevoir : votre action menée au long de l'année écoulée aux quatre coins de la francophonie, au travers de la Caravelle des droits des femmes, mérite amplement une telle distinction.

Pour en revenir à votre courrier, au cdH, parti qui met l'être humain au cœur de son action, l'égalité entre les femmes et les hommes revêt une importance toute particulière. Le cdH compte d'ailleurs des personnalités particulièrement engagées en la matière : **Céline Fremault**, par exemple, qui est à la base, entre autres, de l'ordonnance de la Région bruxelloise sur la tirette au niveau communal pour 2018 et, surtout, **Joëlle Milquet** qui a été ministre de l'Égalité des chances, deux législatures consécutives. Après avoir notamment introduit des quotas dans les conseils d'administration des entreprises, œuvré à la loi contre l'écart salarial, ouvert et réactualisé le PAN (plan d'action national pour la lutte contre les violences conjugales) et lancé un plan fédéral de *gender mainstreaming*, la vice-Première ministre se bat aujourd'hui pour faire voter, avant la fin de la législature, une loi de lutte contre le sexisme qui serait une première au niveau européen.

A l'occasion de la dernière journée internationale des femmes, Joëlle Milquet a aussi proposé à l'ensemble des présidents de parti de conclure un Pacte interfédéral d'égalité entre les hommes et les femmes, dans une lettre que vous trouverez en annexe. Dans les grandes lignes, **ce Pacte devrait notamment prévoir :**

- ✓ **un plan transversal de *gender mainstreaming* et de *gender budgeting* dans tous les niveaux de pouvoir** comme le gouvernement l'a initié au niveau fédéral ;
- ✓ **une tolérance zéro face à toute forme de violence à l'égard des femmes**, en renouvelant un nouveau plan d'action collectif à ce sujet pour les 4 prochaines années avec des objectifs chiffrés ;
- ✓ **un programme pluriannuel de réduction de l'écart salarial**, comprenant les avantages extra-légaux, pour arriver à un écart zéro en bout d'exercice ;
- ✓ **la poursuite de la politique des quotas dans les lieux de décisions** tant publics que privés ;
- ✓ **la réforme du régime de pensions alimentaires**, en cas de divorce ;
- ✓ **les avancées en matière de droit social** et d'individualisation des droits.

Ce sont là véritablement les priorités du cdH qui reprennent les vôtres.

Comme vous le savez, l'égalité des chances, en raison de notre paysage institutionnel, est une compétence partagée par les différents niveaux de pouvoir : chaque gouvernement fédéral, régional et communautaire a un ministre en charge de cette matière. Pour cette raison, ce Pacte interfédéral permettrait d'assurer une coordination maximale, de faire converger toutes les actions dans la même direction, de façon à redoubler leur efficacité, comme c'est actuellement le cas pour le PAN contre les violences conjugales. Cette méthodologie, qui a été reprise pour le PAN de lutte contre l'homophobie conclu au cours de cette législature, a fait ses preuves. Une étude européenne récente

sur les violences faites aux femmes remarque que le chiffre noir belge en la matière, même s'il reste toujours trop important, est un des plus bas au niveau européen : selon l'enquête de la FRA (Fundamental Rights Agency) de l'UE, la Belgique se situe dans le top 5 des pays en matière de dépôt de plaintes : 22% des victimes vont trouver la police et 33% se confient au personnel médical.

En ce qui concerne le ministère des femmes, il faut tout d'abord se réjouir que la Belgique s'est dotée d'un Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), dont le travail est reconnu internationalement. Peu de temps après être devenue ministre des droits des femmes et porte-parole du gouvernement français, Najat Vallaud-Belkacem (depuis également en charge de la Ville, de la Jeunesse et des Sports) est venue visiter l'IEFH à Bruxelles, guidée par Joëlle Milquet, pour créer une structure similaire en France. Cet Institut coordonne les politiques nationales des différents niveaux de pouvoir, dans l'esprit de la Déclaration et Programme d'action de Pékin.

Pour le cdH, **il est surtout important que l'égalité entre les femmes et les hommes soit confiée « au niveau le plus élevé possible de l'Etat et relever directement d'un ministre » (Déclaration de Pékin)**, c'est-à-dire à une personnalité forte, à un(e) vice-Premier(e), de préférence, qui puisse défendre ses dossiers au niveau du conseil des ministres restreint.

En restant à votre disposition pour toute info complémentaire et en vous remerciant pour votre attention, je vous invite à découvrir notre programme complet sur le site www.lecdh.be et vous prie de recevoir, Madame la Présidente, chère Madame BACHIR, mes salutations cordiales et respectueuses.

Benoît LUTGEN